

FICHE DE CHANTIER

(Décret n° 2010-1603 du 17 décembre 2010 – arrêté du 31 mars 2011 relatif à la fiche de chantier)

PROPRIETAIRE ET DONNEUR D'ORDRE

Nom du propriétaire :

Nom du donneur d'ordre :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Fax : Mél. :

INTERVENANTS

Abattage	Entreprise : Contact : Téléphone : Adresse : Code Postal : Ville : Période d'intervention :
Débardage	Entreprise : Contact : Téléphone : Adresse : Code Postal : Ville : Période d'intervention :
Travaux sylvicoles	Entreprise : Contact : Téléphone : Adresse : Code Postal : Ville : Période d'intervention :
Si intervention simultanée, consignes de sécurité prévues :	

CHANTIER

LOCALISATION

Commune : Département :

Lieu-dit :

N° des parcelles forestières ou cadastrales :

Coordonnées GPS :

SURFACE : ha

Volume : m3 ou tonnes

INFORMATIONS SPECIFIQUES AU CHANTIER : Cocher les cases à risque(s)

Caractéristiques du terrain		12. Pièces d'eau	23. Puits et ouvrages divers
1. Déclivité		13. Fossés d'irrigation	24. Carrières
2. Précipices		14. Gazoducs	25. Vestiges miniers ou militaires
3. Failles		15. Oléoducs	26. Restes de conflits armés / Chasse / Zones piégées
4. Barres rocheuses		16. Conduites forcées de centrales hydroélectriques	Etat sanitaire du peuplement
5. Zones humides	Voies de circulation		27. Chablis massifs / arbres perchés
6. Plans d'eau		17. Voies accessibles aux véhicules motor.	28. Arbres morts / dépérissants : %
7. Cours d'eau		18. Chemins balisés	29. Arbres atteints d'affections pouvant présenter un danger (suie de l'érable...)
8. Sources		19. Canaux	Risques biologiques
Ouvrages		20. Pistes et installations de ski	30. Tiques (borréliose de Lyme, Hantavirose, Encéphalite à tiques)
9. Lignes électriques aériennes		21. Voies ferrées	31. Rongeurs, mammifères vecteurs de la Leptospirose
10. Lignes électriques enterrées	Ouvrages divers		32. Chiens, renards ou autres vecteurs de l'Echinococcose ou de la rage
11. Conduites d'eau ou d'autres fluides		22. Bâtiments	33. Chenilles, frelons, guêpes, abeilles

CROQUIS DU CHANTIER (joindre un plan de situation)

Préciser les voies d'accès (A), points de rencontre avec les secours (PR) (sur le plan de situation si besoin), éléments dangereux, les zones d'attention particulière (eau...), voies de vidanges, places de dépôt... avec rappel des n° de risques

LEGENDE :

Limite de parcelle	Parcelle à exploiter	Zone humide	Zone de dépôt
Chemin	Ruisseau	Voie de débardage	Ligne électrique
Zone de danger ou d'attention particulière (préciser le n° de risque en dessous du symbole)			

SECOURS : **PR** Point de rencontre **Numéro des secours : 112**

Couverture téléphonique : Bonne Mauvaise

Si mauvaise, zone couverte la plus proche :

OBSERVATIONS :